

L'étudiant et l'occupation allemande 1940-1944

Mayer R.

Professeur émérite

La période de l'occupation allemande de 1940 à 1944 fut à l'origine de perturbations des études universitaires, qui avaient commencé avant l'invasion du pays. L'entrée en guerre le 3 septembre 1939 de la France et du Royaume-Uni contre le Reich ne fut pas à l'origine de combats, ce fut la " drôle de guerre ". On savait que les plans allemands prévoyaient l'invasion de la Belgique pour contourner les fortifications françaises et le massif ardennais. Notre gouvernement décréta en conséquence la mobilisation générale appelant sous les drapeaux entre autres des professeurs, du personnel des universités et des étudiants sursitaires.

Suite à l'invasion du pays le 10 mai 1940, ordre fut donné aux hommes âgés de 16 à 35 ans de se rendre dans différents centres d'incorporation et ensuite en France. 100.000 hommes y arrivèrent parmi lesquels de nombreux étudiants. Un vent de panique frappa la population qui prit la direction de la France, 1.500.000 personnes atteignirent le sud de la Somme entraînant une désorganisation du pays, les universités furent fermées. L'armistice franco-allemand du 22 juin fut le signal du retour au pays, retour presque total à la fin de septembre.

Contrairement à ce qui s'était passé en 1914, les recteurs décidèrent de rouvrir les universités. Le Conseil d'Administration de l'ULB prit la décision d'organiser des sessions d'examens tout en prévoyant des sessions spéciales afin de sauvegarder les droits des étudiants dont le retour au pays aurait été retardé. L'enseignement pouvait reprendre normalement en novembre.

Le pays était sous la tutelle du Militärverwaltung qui n'avait pas tardé à porter son attention aux universités belges et, dès la fin du mois de mai, un délégué de l'autorité occupante visita les universités. L'ULB était particulièrement visée.

H. Liebrecht¹ a fort bien détaillé l'attitude courageuse des autorités académiques face aux exigences de l'occupant. Il a aussi rappelé que les étudiants avaient indisposé les Allemands par leur manifestation patriotique à la Colonne du Congrès le 11 novembre 1940. Il écrit en outre ceci : " *Nous sommes au 20 novembre. Quel est l'étudiant bruxellois qui n'a pas fêté avec entrain ce jour de liesse ? C'est la 'Saint-Verhaegen', l'anniversaire de la fondation de*

l'ULB. En ces circonstances dramatiques, elle prend une signification plus profonde. Tout le monde a le sentiment qu'un grave danger pèse sur la vieille institution à laquelle tant de souvenirs sont attachés. Certes, elle ne faillira pas, même si c'est pour disparaître. Elle restera fidèle à ses traditions de loyalisme, d'indépendance et de fierté.

Et, en effet, ce fut la dernière réunion de la guerre. Une belle fête sportive avait été organisée par les étudiants. A l'issue des épreuves, ils défilèrent sur le stade, devant les autorités et les professeurs. Leur allure était martiale. Tout à coup ils s'immobilisèrent et, tête nue, au garde à vous, ils entonnèrent en chœur le 'Chant des Etudiants'. La minute est poignante "

L'accumulation des difficultés et des menaces poussa le Conseil d'Administration à suspendre l'enseignement le 25 novembre 1941. Le 9 décembre 1941, les membres du Conseil d'Administration furent arrêtés et incarcérés à la forteresse de Huy jusqu'au 1^{er} mars 1942. Les Allemands ne tardèrent pas à arrêter les étudiants du Comité de l'Assemblée générale (A.G.) et les présidents des cercles facultaires dont l'attitude avait été aussi ferme que celle de leurs aînés.

En 1941, 3.125 étudiants étaient inscrits à l'ULB dont 650 à la Faculté de Médecine. Quel sort fut réservé aux étudiants suite à la fermeture de l'ULB ? Ils prirent une inscription dans une autre institution universitaire où ils furent bien accueillis, 583 d'entre eux rejoignant l'UCL dont le Recteur Mgr Van Waeyenbergh abrogea en faveur des étudiants de l'ULB un des articles du règlement de son université qui imposait aux étudiants de pratiquer la religion catholique², les étudiants des doctorats furent autorisés à faire leurs stages à l'Hôpital Saint-Pierre et des cours cliniques y furent donnés³, l'Hôpital Brugmann et l'Institut Bordet (inauguré en août 1939) étaient réquisitionnés. Des cours clandestins furent remarquablement organisés⁴ et nombreux furent les étudiants qui rejoignirent un groupement de Résistance⁵.

L'Allemagne nazie avait un grand besoin de soldats en raison de la dispersion de ses forces sur différents fronts, la guerre en Russie absorbait de très nombreuses divisions et des troupes étaient immobilisées par l'occupation de différents pays. Les nationaux allemands, actifs dans l'économie et l'effort de guerre, étaient de plus en plus écartés de leur travail pour revêtir l'uniforme feldgrau. L'industrie de

guerre devait tourner à plein rendement, une main d'œuvre abondante était indispensable pour réparer les dégâts causés par les bombardements, l'agriculture avait besoin de bras. L'Allemagne fit appel à de la main d'œuvre étrangère et la propagande s'efforça de séduire les travailleurs des pays occupés en proposant des salaires intéressants et des avantages pour les familles. En mai 1940, il y avait en Belgique un demi-million de chômeurs et leur situation matérielle était précaire. Il y eut en conséquence des départs volontaires pour l'Allemagne, mais leur nombre fut insuffisant

Dès le 6 mars 1942, une ordonnance instaurait en Belgique et le Nord de la France le Service du Travail obligatoire (S.T.O.) pour les hommes âgés de 18 à 50 ans. Les femmes célibataires de 18 à 35 ans n'échappaient pas au travail obligatoire, mais cette mesure fut levée en janvier 1943. L'ordonnance du 6 octobre 1942 aggravait la situation en imposant le travail sur le territoire allemand.

Tous les travailleurs étaient concernés, manuels et intellectuels, mais les étudiants ne l'étaient pas d'où un afflux d'étudiants, jeunes ou moins jeunes, dans les universités. La Militärverwaltung devait prendre des mesures encore plus radicales. Les bureaux de recrutement appelés *Werbestelle* étaient chargés de convoquer les hommes pour vérifier leur activité en Belgique, leur délivrer un document les libérant du travail obligatoire en Allemagne ou les insérer dans le circuit administratif qui devait aboutir à leur mise au travail dans le Reich⁶.

Les protestations des différentes autorités belges furent ignorées par l'occupant au mépris de la convention de La Haye, la justification des nazis était la croisade contre le bolchevisme. Les hommes des classes 1942 à 1944 furent convoqués à la *Werbestelle* locale, administration dirigée par un civil allemand mais disposant de collaborateurs belges ayant de la sympathie pour l'Ordre nouveau. Le triage était fait par cette administration, les personnes indispensables aux activités dans le pays étaient libérées du travail obligatoire mais les chômeurs, le personnel excédentaire dans l'industrie ou dans l'administration n'échappaient pas à la mise au travail en Allemagne. Les étudiants étaient préservés, mais une ordonnance datée du 9 février 1943 imposait aux étudiants inscrits en 1^{ère} candidature de travailler du 1^{er} mai au 31 octobre 1943 dans une entreprise située en Belgique. Les contraintes furent encore renforcées le 28 juin 1943 : les jeunes gens voulant s'inscrire en 1^{ère} candidature d'université devaient effectuer au préalable un an de travail sur le territoire allemand.

Si la population belge avait été relativement passive jusqu'en 1942, elle devint franchement hostile à l'égard de l'occupant car toutes les familles étaient concernées par les ordonnances allemandes. Il semble que la majorité des étudiants qui étaient en 1^{ère} candidature se présentèrent à la *Werbestelle* et furent mis au travail durant 6 mois dans une entreprise de leur région, c'était le moindre mal car l'étudiant savait qu'à

partir du 1^{er} novembre 1943, il serait immunisé contre le travail obligatoire.

L'apport de l'étudiant à l'effort de guerre allemand fut négligeable. Connaissant la roublardise traditionnelle de l'étudiant, celui-ci s'évertuait à limiter ses prestations et il est vrai que l'employeur manifestait souvent de la sympathie envers un jeune étudiant ayant revêtu le bleu de travail. L'année académique fut sérieusement perturbée. L'étudiant qui terminait les études secondaires en juillet 1943 était contraint de partir en Allemagne pour une durée (théorique) d'un an.

Que firent ces jeunes étudiants ? Des étudiants ont-ils obéi à l'ordonnance allemande ? Ne répondant pas aux ordres de la *Werbestelle*, le réfractaire au travail obligatoire devait plonger dans la clandestinité, ce qui n'était pas sans risque, la *feldgendarmerie* aidée par des policiers collaborateurs traquaient les clandestins. Le risque de dénonciation n'était pas négligeable.

Il y avait une astuce ! La réglementation en vigueur à l'époque voulait que l'accès aux études médicales soit subordonné à la possession d'un diplôme d'humanités gréco-latines. L'astuce consistait à parvenir à convaincre le chef de la *Werbestelle* que l'on avait changé d'avis et que l'on souhaitait entreprendre des études d'ingénieur, il était en conséquence indispensable de faire une année d'étude complémentaire. Encore fallait-il avoir une connaissance suffisante de l'allemand pour convaincre le responsable.

Il était parfois possible de soudoyer un membre de la *Werbestelle*, on peut en effet être un adepte de l'Ordre nouveau et ne pas être insensible à recevoir sous la table quelques billets de banque. Le tarif du "*Freistellung vom Arbeitseinsatz im Reich*" frauduleux était de 1.000 à 1.500 francs (soit 703 à 1.054 €)⁷.

Pour conclure, on peut constater que les études furent considérablement perturbées durant 4 ans, en particulier pour les étudiants de l'ULB, exilés dans une autre institution, situation aggravée par la vie dans un état policier, par l'atteinte à la liberté individuelle, par la pénurie alimentaire et de chauffage et par la menace du travail obligatoire dans le Reich.

Les " exilés " de l'ULB rejoignirent en masse leur Université lors de la réouverture en 1944.

Les épreuves qu'avaient surmontées les étudiants ont stimulé leur force de caractère, ont dopé leur volonté d'étudier et de réussir et ont magnifié leur fidélité à leur Université. Nombre d'entre eux firent une remarquable carrière hospitalière ou académiqueⁱ.

ⁱ Souvenirs personnels de l'auteur (né en 1924).

BIBLIOGRAPHIE

1. Liebrecht H. L'université de Bruxelles et la guerre. Bruxelles:Ed. La Renaissance du livre;1944.
2. Lousse E. De leuvense universiteit tijdens den tweeden wereldoorlog. Brugge – Brussel:Ed. De Kinkhoren;1945.
3. Frère A. Activité des cercles des hôpitaux et de médecine pendant les années de fermeture de l'ULB. Rev Med. et Pharm. 1945;1,1.
4. Uytterbrouck A. Les 150 ans de l'ULB. Bruxelles:Ed. ULB;1954.
5. Pirson C, Rivière L. La Faculté de Médecine de l'Université libre de Bruxelles sous l'occupation. Bruxelles:Ed. Le Musée de la Médecine;2009.

6. Van den Weijngaert M. Acte du symposium : le travail obligatoire en Allemagne. Bruxelles:Ed. C.R.E.H.D.G.M.;1992.
7. Jacquet P. Acte du symposium : le travail obligatoire en Allemagne. Bruxelles:Ed. C.R.E.H.D.G.M.;1992.

Correspondance :

R. MAYER
Rue André Fauchille, 16
1150 Bruxelles
E-mail : raymayer@skynet.be

Travail reçu le 3 septembre 2019 ; accepté dans sa version définitive le 4 septembre 2019.